

Et si vous deveniez Gestionnaire administratif en charge du contrôle sur pièces de l'obligation vaccinale des professionnels de santé libéraux à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2021-745953

Profil

- Contractuel de droit public

Conditions

Lieu : Rennes
Type de contrat : CDD

Vos missions

- Analyser les pièces justificatives envoyées par les professionnels de santé libéraux et faire valider les éléments relatifs au certificat de rétablissement au médecin de la MIC
- Préparer et envoyer les courriers de réponse aux professionnels remplissant leur obligation vaccinale
- Préparer et envoyer les courriers d'interdiction d'exercice d'activité pour les professionnels ne répondant pas à l'obligation vaccinale
- Informer les ordres et le procureur de la république via un courrier et les CPAM en remplissant le tableau de suivi d'interdiction d'exercice
- Suivre la situation du professionnel et procéder à sa régularisation le cas échéant
- Compléter le tableau de suivi
- Assurer le stockage et le classement des documents et messages dans un espace sécurisé

Conditions particulières d'exercice :

- Habilitation par le Directeur général de l'ARS pour réaliser cette fonction de contrôle
- Travail sous espace de stockage et messagerie sécurisés
- Pas de télétravail pour les opérations de contrôles sur pièces

Compétences

- Maîtrise de Outlook, Word, Excel, plateforme sécurisée de dépôt de documents numériques
- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Réactivité
- Sens de la déontologie
- Confidentialité

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que la Direction de la stratégie régionale en santé ?

La Direction de la Stratégie Régionale en Santé (DSRS) regroupe les activités suivantes : démocratie en santé, suivi du Plan Régional de Santé (PRS), coordination du suivi des plans de l'ARS, CPOM ARS/Etat, Contrats Locaux de Santé (CLS), qualité, inspection contrôle, observation et évaluation, organisation territoriale de l'offre ambulatoire.

La Direction de la Stratégie Régionale en Santé (DSRS) est structurée en 2 directions adjointes :

- Direction adjointe Qualité et Pilotage
- Direction adjointe Soins de Proximité et Formations

Qu'est-ce que la Direction adjointe qualité et pilotage ?

La Direction adjointe Qualité et Pilotage (DAQP) est structurée en 2 départements et un pôle :

- Département Qualité et droits des usagers
- Département PRS, pilotage et statistiques
- Pôle secrétariat et démocratie en santé

Elle a pour activités l'élaboration et le suivi du Projet régional de Santé, le suivi du CPOM ARS/Etat, la production de données statistiques et d'études et enquêtes, l'accompagnement à la décision, le partenariat avec différentes instances de la démocratie en santé (CRSA, CSDU), le suivi et l'amélioration de la qualité de l'offre de soins, l'organisation des missions d'inspection et de contrôle de l'agence.

Qu'est-ce que le Département qualité et droits des usagers ?

Le Département qualité et droits des usagers gère le pilotage transversal de la politique qualité de l'ARS sur l'ensemble de son champ d'action.

Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).